

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

REVISION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AMBOISE

Par arrêté en date du 14 mars 2019,

Le président de la Communauté de communes du Val d'Amboise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n°2 du PLU d'Amboise ne portant pas atteinte aux orientations du PADD relatif à l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUc à la Verrerie.

Cette enquête précède la phase d'approbation de la révision n°2 du PLU par le conseil communautaire de la CCVA qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.

A cet effet,

Monsieur Pierre ALAZARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans.

L'enquête se déroulera au service commun urbanisme-planification sis 19 rue de l'Île d'Or à Amboise pendant 32 jours du lundi 8 avril 2019 et jusqu'au jeudi 9 mai 2019 12h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public au service commun urbanisme-planification, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Amboise, www.ville-amboise.fr, celui de la CCVA www.cc-valdamboise.fr, ainsi qu'à partir d'un poste informatique mis à disposition du public au service commun urbanisme-planification.

Toute information complémentaire peut être demandée à Madame Solange NOLOT, adjointe au responsable du service commun urbanisme-planification.

Le commissaire enquêteur recevra au service commun urbanisme-planification les :

Lundi 8 avril 2019 de 9 heures à 12 heures,

Mercredi 17 avril 2019 de 14 heures à 17 heures,

Jeudi 25 avril 2019 de 9 heures à 12 heures,

Jeudi 9 mai 2019 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé au service commun urbanisme-planification ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur au service commun urbanisme-planification 19 rue de l'Île d'Or 37400 AMBOISE.

Les observations pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante solange.nolot@cc-valdamboise.fr jusqu'au jeudi 9 mai 2019 à 12h, date de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Amboise et à la Communauté de communes du Val d'Amboise, ainsi que sur les sites internet de la commune et de la Communauté de communes du Val d'Amboise, où ils pourront être consultés pendant un délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête.